

Objet : MAPA 2018-CAA-006 (lots 1 à 3) et MAPA 2018-CAA-030 (lots 4 et 8) Aménagement d'une plateforme bois énergie, avec zones de stockage à l'air libre et un sous hangar, voiries lourdes

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°49 du 29 mars 2018 donnant délégation à M. Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public de travaux 2018-CAA-009 « Aménagement d'une plateforme bois énergie, avec zones de stockage à l'air libre et un sous hangar, voiries lourdes » avec les prestataires les mieux disants dans la limite de 1 086 000 €.

Vu l'arrêté 2017-030 donnant délégation à François CANTAMESSA pour les affaires traitant du suivi technique du patrimoine immobilier de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à un prestataire pour la réalisation des prestations objet du présent marché,

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

Décide

Article 1 : Le marché « MAPA 2018-CAA-009 (lots 1 à 3) et MAPA 2018-CAA-030 (lots 4 et 8) « Aménagement d'une plateforme bois énergie, avec zones de stockage à l'air libre et un sous hangar, voiries lourdes » est confié aux entreprises suivantes :

Lot n°1 : Déboisement, Défrichement

Attributaire : ANGELLOZ-NICOUD AMENAGEMENTS ENVIRONNEMENT – Allée de Pampraz Ouest – Vallée de Montremont – 74230 THONES pour un montant de 10 700,00 € HT

Lot n°2 : Terrassement, VRD, Enrobé

Attributaire : SERTPR – ZI n°3 – 7 Rue de l'Expansion - 73460 FRONTENEX pour un montant de 516 742,00 € HT

Lot n°3 : Espaces verts, Plantations

Attributaire : ALPES PAYSAGE – Route des Chênes – ZA Terre Neuve – 73200 GILLY SUR ISERE pour un montant de 37 580,00 € HT

Lot n°4 : Maçonnerie

Attributaire : BEAUFORTAIN BTP – ZA 388 Route de Marcôt – 73270 BEAUFORT pour un montant de 201 790,00 € HT

Lot n°5 : Structure, Charpente, Couverture, Bardage

Attributaire : HTC – Parc Altais – 21 Rue Andromède – 74650 CHAVANOD pour un montant de 147 850,00 € HT.

Lot n°6 : Travaux d'intérieur du local d'accueil, Menuiserie

Attributaire : HTC – Parc Altais – 21 Rue Andromède – 74650 CHAVANOD pour un montant de 17 953,39 € HT.

Lot n°7 : Electricité, Eclairage, Vidéo-projection

Attributaire : ELECTRA SAVOIE – Les Vernays – 73220 SAINT LEGER pour un montant de 21 626,50 € HT

Lot n°8 : Pont à bascule

Attributaire : PRECIA MOLEN – 33 Avenue du 35^{ème} Régiment d'Aviation – 69500 BRON pour un montant de 24 355,46 € HT

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 3 : Mme la Directrice Générale des Services et Mme la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil d'Agglomération.

Fait à Albertville, le 14 septembre 2018

François CANTAMESSA

Vice-Président en charge du suivi technique du patrimoine immobilier de la Communauté d'Agglomération



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20180914-AD_2018-099-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2018
Publication : 14/09/2018